



JEAN HAUST

Jean Haust

(1868-1946)

par ÉLISÉE LEGROS.

« Nous sommes un peu maintenant comme des orphelins ; nous n'avons plus ce doux sentiment du disciple, qui aime à s'incliner devant une parole respectée et chère ; et nous nous disons aussi avec regret que nous ne pourrons plus lui offrir les quelques épis ramassés sur ses pas dans le champ qu'il moissonna si héroïquement, glanes accueillies toujours par lui avec tant de bienveillance, et avec une sorte d'admiration, comme si c'eût été quelque chose en comparaison de sa récolte. »

Ainsi s'exprimait Gaston Paris à la mort du fondateur des études romanes, Fr. Diez ; ainsi les dialectologues wallons peuvent-ils dire après le décès de Jean Haust. Et pourtant, il nous faut encore ajouter une nuance d'émotion plus directe : nous ne pleurons pas un professeur lointain à qui nous ne devrions que l'éveil de notre esprit, un savant étranger qui aurait su nous transmettre la passion qui l'animait ; nous pleurons l'homme qui, après nous avoir formés, nous a permis de vivre à ses côtés et d'apprécier ainsi son objectivité scrupuleuse et, sous des dehors un peu bourrus, sa bonté paternelle, le lutteur obstiné, le travailleur infatigable qui n'a cessé de nous enseigner par l'exemple bien plus que par la parole, le maître dont nous attendions encore tant de travaux, nous espérions encore tant de conseils.

La pensée qu'il nous a quittés est infiniment douloureuse.

C'est elle déjà qui m'éteignait, en cet après-midi du 23 novembre 1946, quand, venu pour ma visite hebdomadaire, j'étais arrivé au moment même où il s'éteignait.

Sans doute, il s'en allait comme il l'avait souhaité, sans souffrances, auprès de la compagne incomparablement dévouée de toute une vie de travail austère, celle à qui il venait de confier cette ultime parole : « Sais-tu bien, *m' fèye*, que je crois que je m'en vais ? » Il mourait dans ce bureau même, au milieu des livres et des dossiers d'enquêtes qui avaient rempli sa vie, la tête inclinée vers la petite table où, quelques minutes auparavant, il examinait encore des fiches, la table où s'alignaient les feuillets formant le manuscrit de son futur dictionnaire et sur laquelle je voyais préparés les livres qu'il se disposait à me remettre.

Mais s'il était consolant de penser à la tranquillité de cette mort au soir d'un grand labeur, on ne pouvait s'empêcher de regretter qu'il n'ait pu vivre quelques mois encore. Certes il ne demandait plus beaucoup d'années, ayant abandonné les longs espoirs, mais il souhaitait voir terminé, par la publication du Dictionnaire français-liégeois, le monument qu'il avait voulu élever au dialecte du pays de Liège. Il en avait pu mener la rédaction à son terme — *djèl tin po l' cowe*, m'annonçait-il tout heureux il y a quelques mois —, mais il y revenait constamment pour y apporter de minutieuses retouches et il paraissait hésiter à s'en séparer pour le confier à l'impression.

A retrouver Jean Haust toujours si assuré dans les cheminements de sa pensée, comme dans son écriture et sa démarche qui n'auront jamais été celles d'un vieillard, on pouvait raisonnablement espérer que son dernier souhait se réaliserait. Hélas ! elles n'étaient point vaines les craintes que suscitaient chez lui, en ses dernières semaines, l'apparition de tel mal bénin en apparence et la constatation de

tel oubli léger, où il s'obstinait à déceler des « signes prémonitoires »...

Il était né à Verviers le 10 février 1868. Son père étant mort à la fleur de l'âge, c'est entre sa mère, pour qui il garda toujours une réelle vénération, et sa sœur aînée — à qui n'a pas été épargnée la peine de lui survivre — qu'il grandit, dans un milieu modeste où il apprit, comme il se plaisait à le reconnaître, le goût du travail et le sens de l'honnêteté.

Après de brillantes humanités au Collège Saint-François-Xavier de Verviers, il fut, à Liège, l'élève de l'École Normale des Humanités. En 1889, l'Université de Liège lui décernait avec grande distinction le diplôme de professeur agrégé pour la philologie classique. Évoquant cette École Normale, qui ne devait plus subsister longtemps après son passage, il me rappelait un jour la prescience d'un de ses professeurs, Stecher, qui lui conseillait vivement de préparer la philologie romane (Maurice Wilmotte en organisait alors l'enseignement) ; mais l'étudiant n'osa suivre ce conseil et continua la préparation des auteurs grecs et latins. N'en rêvait-il pas depuis l'âge de quatorze ans, quand un Xénophon, tout neuf, édition Dindorf chez Teubner, si beau « dans sa nudité imposante, sans aucune note », en lui faisant découvrir la *Bibliotheca Teubneriana*, avait ébloui ses yeux d'écolier studieux ?

Dès 1889, il enseignait à la Section d'Athénée de La Louvière. Sans doute ce premier contact avec l'enseignement moyen ne l'enchantait-il guère (il est vrai qu'il n'avait que deux élèves), car — « Jean n'a jamais fait que ce qui lui plaît », disait sa mère — il donna bientôt sa démission, à la veille même des vacances, *ô sancta simplicitas !* Mais la sagesse l'emportant, le revoici professeur intérimaire au Collège communal de Nivelles, puis à l'Athénée Royal de Gand.

Dès 1892, il rentre à Liège, comme professeur titulaire à l'Athénée Royal. Il bénira toujours cet heureux retour en une ville qu'il avait appris à aimer dès l'enfance — quand il passait ses vacances, chez son cousin, aumônier des Incubables —, la ville qui allait devenir le centre idéal de ses travaux. Toujours aussi il se souviendra de sa première classe de quatrième latine, avec les meilleurs élèves qu'il ait jamais eus, disait-il, et, parmi eux, le futur Directeur du Musée de la Vie Wallonne, feu Jos. Maur. Remouchamps.

Jusqu'en 1921, passant progressivement de la quatrième à la rhétorique, il allait marquer de sa forte personnalité des générations d'adolescents. Mais ce n'est pas du professeur d'enseignement moyen (qui fit aussi un cours, après 1921, à l'Institut de Demoiselles) que je traite. C'est du linguiste qu'on voit, dès 1890, collaborer aux *Mélanges Wallons*, dès 1893, écrire dans le *Bulletin de Folklore*, et, en 1897, entrer à la *Société Liégeoise de Littérature wallonne*.

Comment l'enfant qui s'émerveillait de savantes éditions anciennes est-il devenu le professeur épris de dialecte et de folklore? C'est qu'une autre découverte de ses jeunes années avait à son tour porté ses fruits; il aimait à rappeler ce rapprochement jailli spontanément quand il apprit le latin *fagus* en sixième latine: c'était le *fawe* de ce patois dont ses maîtres ne parlaient jamais, sauf pour le proscrire, mais qu'il avait appris avec ses compagnons, ce patois que, dès l'âge de quinze ans, il se mettrait à observer en s'entretenant avec les paysans pendant ses randonnées pédestres autour de Verviers. Plus tard la lecture du *Dictionnaire étymologique* de Charles Grandgagnage avait été une nouvelle illumination. En s'assimilant l'œuvre de celui qu'il considéra toujours comme son maître, il apprit beaucoup, « docilement d'abord, puis avec un sens critique toujours plus averti, tâchant d'y déceler les erreurs et de compléter les articles ébauchés ». C'est aussi ce que vous ferez avec

mon œuvre, ajoutait-il à ses disciples, car il avait, comme nul autre, le sens de la progressivité de la recherche scientifique — *dubitando discimus* était une de ses maximes favorites — et la sereine modestie du vrai savant.

Il en avait aussi l'abnégation. De 1901 à 1905, secrétaire-adjoint déjà chargé des publications, ensuite jusqu'en 1927, secrétaire de la *Société* — d'abord *Liégeoise*, puis devenue grâce à lui *Société* tout court — de *Littérature wallonne*, il en fut le persévérant animateur. Au lieu de se consacrer à bâtir une œuvre personnelle, il lui voua exclusivement (peut-être doit-on le regretter) son intelligence, et les loisirs de ses veilles, de ses dimanches et de ses vacances, et jusqu'à tels avantages qui lui avaient été expressément accordés (comme l'important legs que Dory, qui l'estimait beaucoup, avait fait en sa faveur). Il édita ainsi une cinquantaine de volumes, assurant à la Société un niveau scientifique qu'elle n'avait jamais atteint, établissant sérieusement le texte (et la graphie) d'œuvres littéraires et de glossaires dialectaux rédigés dans les patois les plus divers. Le secrétaire, sans se lasser, polissait les manuscrits et revoyait les épreuves, tâche ingrate qui ne pouvait toujours aller sans heurt et qui n'apparaissait que parfois par des initiales — lesquelles manquent même d'ordinaire — au bas d'un index final. Et dans la préparation du Dictionnaire wallon projeté par la Société, est-il besoin de dire que c'est encore lui qu'on trouve au premier rang, assurant presque seul les enquêtes sur le terrain comme le dépouillement des réponses adressées par les correspondants, suite aux questionnaires qu'il avait rédigés ?

En 1920, un autre champ va s'ouvrir à son activité. Jules Destrée, ministre, voulait réaliser un vœu exprimé en 1914 par l'Assemblée Wallonne : voir organiser un enseignement universitaire de la philologie wallonne. Il désirait

aussi fonder une Académie de littérature française. Mais il ne comptait créer qu'une chaire universitaire et ne songeait pas à appeler systématiquement des philologues à l'Académie. Remouchamps parvint à le persuader de ne pas dissocier les deux représentants de nos études dialectales : Jean Haust serait chargé à l'Université de Liège d'un cours facultatif d'« Étude philologique des dialectes wallons » (qui fut ouvert le 18 novembre 1920), tandis que Jules Feller y enseignerait l'« Histoire de la Littérature wallonne » ; quant à l'« Académie Royale de Langue et de Littérature françaises », elle compterait une section philologique, où Jules Feller prendrait place comme Jean Haust.

Pour lui permettre de rassembler les matériaux nécessaires au Dictionnaire comme à son cours universitaire, Destrée accordera encore à Jean Haust, le 23 septembre 1921, sa mise en disponibilité comme professeur d'athénée, avec traitement complet. Et voici que les recherches systématiques commencées dans toutes les provinces wallonnes lui font découvrir vraiment ce qu'il pressentait depuis longtemps (mais comment y remédier tant qu'il n'était qu'un professeur de l'enseignement secondaire rivé à ses cours?) : la matière qui restait à engranger apparaissait immense, en comparaison de la documentation déficiente et lacuneuse enregistrée dans les fichiers de la Société. Pour bâtir une œuvre scientifique, qui ne serait pas dépassée dès sa parution par tout ce que l'enquêteur ne cessait de recueillir, il fallait de toute nécessité attendre la fin — ou tout au moins la réalisation d'une partie importante — de l'enquête orale.

Mais certains dirigeants de la Société étaient impatients d'annoncer ce premier fascicule, où plusieurs ne voyaient qu'une manifestation régionaliste. De là une explosion d'animosités contre ce secrétaire qui n'avait que trop de personnalité et dont la « manière impérialiste » gênait

Devant tant d'incompréhension, Jean Haust démissionna comme secrétaire, tout en continuant son concours à l'œuvre du Dictionnaire. Mais la mise en train du fascicule qu'on s'obstinait à préparer révéla de nouvelles divergences, qui risquaient de compromettre à jamais la valeur scientifique de l'ouvrage : on avait dû transiger déjà pour les caractères phonétiques, et voici que la rédaction de la préface et des articles eux-mêmes le mettait en désaccord avec son vieil ami Feller. La correspondance de Jean Haust atteste la patience dont il fit preuve pendant ces querelles pénibles qui durèrent des années, acceptant même de ne pas trop s'indigner que les remaniements apportés à ses propres notices ne lui fussent pas communiqués, comme Remouchamps devait se résigner à illustrer un texte qu'il ne voyait pas. Tout cela pour n'aboutir finalement que dans une impasse...

Loin de se décourager pourtant, Jean Haust n'allait que redoubler de travail. Jusqu'en 1914, il n'avait guère fait parler de lui en dehors des collections de la Société. La guerre finie, il avait publié trois œuvres écrites pendant l'occupation : *Le Dialecte liégeois au XVII^e siècle*, *Les trois plus anciens textes* (1921) ; les *Etymologies wallonnes et françaises* (1923) et la *Houillerie liégeoise* (1925-26). Ces livres, qui lui permettaient d'asseoir enfin la philologie wallonne sur des bases solides, constituaient encore de remarquables travaux d'approche pour la grande œuvre du Dictionnaire, quoi qu'en aient pensé d'aucuns, qui ne comprenaient pas qu'un homme qui avait retranché de sa vie tout ce qui n'était pas l'étude du wallon pouvait se permettre cet excès d'activité.

Heureusement, on comprenait ailleurs. Jean Haust parlait volontiers des encouragements de celui en qui il voyait son second maître, Antoine Thomas, le premier des linguistes étrangers qui le découvrirent, un maître qui était

la bonté même et qui lui fit décerner, sans le prévenir, le Prix Volney, de l'Institut de France, pour ses *Etymologies*. Il en était légitimement fier, trouvant piquant d'opposer l'indifférence de la vieille Académie Royale de Belgique à cette marque d'estime venue de France (et d'autant plus chère à son cœur).

L'activité déployée par Jean Haust en ses vingt dernières années est étonnante par son ampleur, sa diversité et sa densité.

Il n'a jamais cessé de s'intéresser au *Musée de la Vie Wallonne* qu'il avait contribué à fonder en 1913. L'objet catalogué n° 1 au Musée n'est-il pas ce *cuèrné* de Liers que lui avait apporté sa servante et qui lui avait prouvé qu'une boudinière c'est bel et bien une corne et non seulement quelque chose qui ressemble à une corne, lui rappelant par un exemple concret comme il les aimait la liaison intime entre les mots et les choses? Lors de ses enquêtes, il n'oubliait pas le Musée dont il fut un des plus constants bienfaiteurs. Il était membre de sa Commission administrative et de son Comité directeur; il présida souvent ce Comité. Le dernier numéro des Enquêtes du Musée renferme encore un de ses articles, montrant bien les documents sûrs qu'apporterait au folklore la publication des données de son enquête.

Jean Haust figura en 1926 parmi les premiers membres de la *Commission* (non encore *Royale* alors) de *Toponymie et Dialectologie*. Jusqu'à sa mort, il y joua un rôle prépondérant, présidant en ces dernières années la Section wallonne dont il animait les séances par des communications qui émerveillaient ses confrères, tant il savait exposer clairement et simplement des matériaux d'une richesse sans égale.

C'est pour cette Commission qu'il rédigea de 1929 à 1943 ces chroniques bibliographiques précises et fermes, dont

il fit bientôt comme le moniteur de la dialectologie wallonne, sacrifiant pour leur mise au point jusqu'à un mois entier de ses vacances. Plus d'un auteur, certes, s'y est vu rudement éprouvé ; aucun, cependant, n'a pu douter de l'entière bonne foi de son sévère censeur ; celui-ci, du reste, avant de conclure par un raccourci que l'*imperatoria brevitatis* du maître savait rendre parfois terrible, avait accumulé les attendus et administré les preuves, car ce professeur désirait convaincre et non imposer. S'il maniait la fêrule, c'est qu'il était persuadé que la science ne progresse pas avec des éloges de complaisance. On savait aussi que pareille rigueur, il l'appliquait à son propre travail et que c'était encore l'amour du wallon qui le rendait si exigeant : il l'aimait trop pour souffrir qu'on en parlât sans compétence ou qu'on le négligeât.

C'est aussi au Bulletin de cette Commission qu'il donna de suggestifs articles sur les progrès de son enquête, ainsi que ces notes où il défend — comme toujours avec le minimum de théorie et le maximum d'exemples — la nécessité en toponymie de considérer la forme vivante du dialecte. Cette thèse, qui lui était particulièrement chère, lui fit écrire quelques-unes de ses formules les mieux frappées, sur les chercheurs livresques — « mandarins qui ont la religion du verbe écrit » et croient trop facilement « que tous les éléments de la science historique reposent sur les rayons des archives, des musées et des bibliothèques ». C'est pour répondre aux mêmes préoccupations qu'il a édité, dans la collection des Mémoires de la Commission, le premier essai de catalogue des noms dialectaux de nos villages avec un choix de lieux-dits : l'*Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne* (1941).

Dans le domaine toponymique encore, rappelons l'étude décisive sur l'ardennais *fa, fè, fwè* (1937), dont la préparation lui révéla l'intérêt du Cadastre (« ma dernière décou-

verté », disait-il alors ; il en fit bien d'autres depuis). Il en résulta que, grâce à l'appui de fonctionnaires intelligents, l'Administration accepta de fournir aux toponymistes un relevé complet des dénominations cadastrales.

En 1929, quand la Ville de Liège installa la *Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège*, elle désigna J. Haust parmi ses fondateurs. Comme il n'entrait jamais dans une commission sans prendre une part active à ses travaux, on le vit bientôt se tourner aussi vers l'étude des archives et des documents anciens. Le regretté Émile Fairon trouva en lui le plus dévoué et le plus compétent des glossateurs pour rédiger les Glossaires philologiques annexés aux Régestes de la Cité, en attendant de commencer à expliquer de même le recueil des Règlements et Privilèges des Métiers. Le philologue apportait ainsi à l'historien la collaboration qu'il avait si souvent prônée : la graphie et l'exégèse du texte étaient contrôlées et assurées à la lumière de la philologie, qui, en échange, profitait des enseignements que la considération des formes anciennes projette sur l'explication des termes modernes.

À sa présence à la Commission communale et aux instances d'Émile Fairon, nous devons encore des articles de mises au point sur la toponymie de Liège et ces copieuses séries de *Gloses liégeoises*, qui sont bien l'initiation la moins pédante et la plus captivante à l'étude de notre ancienne langue écrite. Mettons encore sur le compte de son amitié pour Fairon ses fructueuses visites aux Archives. De même que deux jours avant de mourir il assistait encore à une séance de la Commission communale, il a fréquenté jusqu'au bout le Dépôt de Jonfosse. « Je fais cela comme exercice de lecture », me disait-il une des dernières fois que je le vis, en me montrant les notes extraites des comptes d'un hôpital médiéval.

De son intérêt pour les textes du moyen âge et de son

acribie en ce domaine comme en tous les autres, il donna du reste une nouvelle preuve, quand, dans la Collection de Textes anciens de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, il édita un *Médecinaire liégeois du XIII^e siècle*, suivi d'un *Médecinaire namurois du XV^e* (1941). Il était d'autant plus heureux d'avoir fait aboutir ces travaux arides qu'il les avait un peu réalisés par « sport philologique ». Au moment de donner le bon à tirer, il lui était d'ailleurs arrivé la meilleure des récompenses : un de ses témoins lui écrivait spontanément pour lui fournir un mot de Durbuy reproduisant exactement un terme étrange de son vieux manuscrit. Si besoin avait été, cette communication aurait pu lui prouver qu'un texte ancien n'a pas tout à perdre aux mains d'un dialectologue.

Rappelons encore qu'il donna à *La Vie Wallonne* (1921-24) des extraits d'œuvres dialectales qui, joints aux pages choisies parues dans l'*Almanach Wallon* (1924), représentent la première idée de l'Anthologie qu'il voulait réaliser avec Maurice Piron ; — que la Société des *Amis de nos Dialectes* à Bruxelles s'est fondée en 1932 sous son patronage ; — et que le jeune *Musée gaumais* de Virton sut ranimer en lui le goût du dialecte gaumais, dont il avait poussé l'étude fort loin dès les vacances du siècle dernier ; c'est ainsi qu'il donna dans *Le Pays gaumais* (1942) des causeries qui comptent parmi les plus séduisants des nombreux articles qu'il laisse. Il projetait même de publier un Dictionnaire gaumais pour lequel les matériaux déjà réunis sont considérables. (Il est vrai que sur tous nos parlers il laisse une documentation merveilleuse et qu'il n'eût pas été plus en peine de mettre en chantier un dictionnaire de notre Hainaut occidental).

Après avoir signalé la collaboration fidèle — et appréciée — au *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. von Wartburg, dont il corrigeait les épreuves depuis tant d'an-

nées (comme il l'a fait du reste pour bien d'autres ouvrages d'auteurs les plus divers, corriger des épreuves étant devenu chez lui comme une seconde nature), venons-en aux aspects les plus importants de son œuvre.

Tout d'abord l'éditeur de textes dialectaux à qui nous devons le recueil de 1921 déjà cité, l'édition critique du *Voyèdje di Tchaufontaine* (1924) et surtout la série d'œuvres anciennes et modernes parues de 1933 à 1941 dans la Collection *Nos Dialectes*. Collection modèle par le choix des œuvres d'abord, par le souci de les présenter et de les expliquer avec goût et netteté ensuite. Pour ce qui est des textes du XVII^e et du XVIII^e siècles, dont il appréciait la langue drue et saine, sachant y découvrir à l'occasion quelques accents profondément humains, on peut affirmer sans crainte qu'il n'est d'édition satisfaisante que signée Jean Haust. On n'édite pas un texte de cette époque à la manière des philologues en chambre : il faut connaître à fond le parler actuel et savoir, par exemple, que le secret de telle forme curieuse se trouve dans telle variante hesbignonne ou ardennaise. Pour cette tâche, personne n'était armé comme lui. On ne serait pas loin d'étendre ce jugement aux éditions de textes modernes, à ces éditions parfaites d'Édouard Remouchamps, de Henri Simon, de Joseph Calozet, « ses classiques », dont il aimait — lui qui ne prodiguait pas ses ferveurs au premier auteur patoisant venu — le style et l'esprit comme il en goûtait la langue en connaisseur.

L'étymologiste ensuite, celui qui nous a donné le recueil de 1923 — où personnellement nous avons appris la linguistique wallonne — et tant d'autres notes. Les qualités qu'il avouait aimer chez Ant. Thomas : clarté, précision, sagacité, rigueur et probité, il les a vraiment toutes faites siennes. Pas plus que son modèle, il ne cherche à éblouir à bon compte : il choisit ses arguments, ses comparaisons,

il rejette et condense en bas de page ce dont un autre tirerait d'amples et souvent oiseux développements. Et par dessus tout il a le flair de celui qui connaît bien le mécanisme de la langue et de l'esprit populaires.

Il a longtemps caressé l'espoir de rééditer le volume de 1923, en conservant — comme Ant. Thomas encore — le texte primitif tel quel, se bornant à insérer additions et remaniements entre crochets. Le coût de cette réimpression et la diversité de ses occupations ne le lui ont pas permis ; « et puis, comme il le disait, tout croule aujourd'hui », faisant allusion aux progrès que ses travaux mêmes et ceux que son œuvre a suscités avaient permis de faire. Il constatait le fait, non sans exagérer passablement, avec cette pointe d'ironie qui l'amenait parfois à se blaguer sur la singularité de ses goûts (« un homme qui a trouvé curieux de savoir comment on appelle l'araignée faucheur dans plus de 200 villages ») ; avec cette objectivité aussi qui lui faisait trouver admirable, s'il était sorti convaincu de sa lecture, tel article qui prenait le contrepied d'une de ses hypothèses (« il démontre mathématiquement que je me suis trompé ») ; alors il n'avait de cesse qu'après avoir fait publier cet article, s'il était inédit, ou en avoir répandu partout la connaissance, s'il était déjà publié.

Au lexicographe, d'autre part, nous devons spécialement ce modèle de glossaire d'un métier (et de quel métier !) : *La Houillerie liégeoise, Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne à Seraing-Jemeppe-Flémalle* (1925-26), merveilleux exemple de la collaboration entre linguiste et hommes de l'art, ceux-ci s'appelant G. Massart et J. Sacré ; — puis le *Dictionnaire des rimes ou Vocabulaire français-liégeois groupant les mots d'après la prononciation des finales* (1927), première ébauche du *Dictionnaire liégeois* (1929-1933), ce chef-d'œuvre dont la valeur est doublée par le concours précieux que Jos. Maur. Remouchamps et le

Musée de la Vie Wallonne apportèrent pour l'illustration. Bientôt, il faudra y ajouter un copieux *Dictionnaire français-liégeois* qui étendra nos connaissances à l'ensemble du domaine dialectalement liégeois, en révélant une richesse que bien peu soupçonnent.

Il n'est guère nécessaire de s'arrêter longuement à ces œuvres, notamment au *Dictionnaire liégeois* qui — rare faveur — a réuni les suffrages du monde des érudits à ceux des Liégeois eux-mêmes, qui n'ont pas hésité à se reconnaître dans cette savoureuse encyclopédie régionale. Pouvaient-on apporter une meilleure preuve de ce que la philologie peut être, dans des mains expertes et ferventes, autre chose que ce que la boutade de Maur. Wilmotte appelait, dit-on, « un travail de myope »? Sans doute il faut que se rejoignent la minutieuse patience du savant qui sait observer et enregistrer, la passion de l'apôtre qui croit à ce qu'il fait et, pour en faire profiter les autres, n'hésite pas à sacrifier son temps et à engager son argent, le réalisme enfin de l'homme pratique qui sait choisir, rédiger et publier. A celui qui réalise l'union de toutes ces qualités et qui, en notant le langage, parvient à évoquer tous les aspects de la vie que ce langage exprime, ne pouvons-nous décerner justement le titre de philologue de la vie?

Cet homme, qui était capable de travailler des journées entières dans son calme bureau de Fond-Pirette, se consolant, en bourrant une pipe de plus, de devoir se priver de la longue promenade qu'il aimait, savait aussi sortir de son cabinet d'études pour aller à la cueillette du document réel, et quand il avait la chance — et il l'eut souvent — de rencontrer des hommes au fait de leur métier ou des choses de leur village, alors « le roi n'était pas son cousin ». Il savait les mettre en confiance, si bien qu'à ce visiteur venu de sa grande ville pour s'intéresser à eux et à leur vie et se faire leur confident, ils livraient volontiers ce qui pour

eux ne représentait que des mots banals, mais pour lui constituait de véritables trésors. Infatigable pèlerin du dialecte, il parcourut ainsi la Wallonie entière pour son *Atlas linguistique*, toujours à la recherche de témoins sûrs et dévoués. Seule la deuxième guerre ralentit ses voyages, la guerre pendant laquelle il regretta bien et ses bons pa-toisants et l'air des forêts d'Ardenne.

Les résultats de ses enquêtes sont consignés sur d'innom-brables fiches couvertes de sa nette écriture. Dans son inaltérable modestie, c'est ce qu'il appelait « avoir écrémé la matière » ; ou encore, en songeant à la foule de problèmes que fera surgir l'étude de cette documentation, « aux Saumaises futurs préparer des tortures ». Lui qui n'a jamais rien su solliciter, qui a toujours préféré écorner son mo-deste budget personnel plutôt que de quémander des sub-sides, il se demandait souvent comment un jour on pourrait tirer parti de cette matière immense qui dépasse en am-pleur tout ce qu'il a pu mettre en œuvre par lui-même.

La pensée qu'à peu près personne ne s'intéressait à son enquête lui était parfois amère. « Personne, disait-il, sauf Jud », qui lui ne marchandait jamais son appui. Ne devait-il pas notamment au romaniste de Zurich cette requête de 10 savants suisses, contresignée par 42 philologues de 15 autres pays européens, insistant en janvier 1931 auprès de notre ministère pour qu'on apporte à l'enquête plus d'attentions et d'encouragements ? On se contenta, le 6 juin 1931, de décerner à son local universitaire le titre d'*Institut de Dialectologie wallonne* (mais comme il n'occupait jamais de local en propre...). Jean Haust qui, depuis le 20 no-vembre 1930, avait repris le cours facultatif de Feller, celui-ci étant admis à la retraite, et qui continuait son ancien cours, d'après la loi de 1929, sous le libellé : « Dialectologie wallonne et méthodes de la dialectologie moderne » (cours à option, au programme de chaque université), reçut

le 15 juin 1932 le rang de professeur ordinaire au point de vue honorifique. Ce qui lui vaudra en 1938, quand il cessera son enseignement, d'être admis à un éméritat également tout honorifique.

Le monde officiel lui réserva plus d'une déception. La dernière fut, lors du Prix décennal de Philologie moderne et de Linguistique 1930-1939, la décision du Secrétaire général de ne pas attribuer un prix que le jury décernait ex-aequo à J. Haust et au P. Van Mierlo. On avait espéré qu'un ministre reverrait cette décision après la guerre, mais il n'en fut rien.

Pourtant des satisfactions d'un autre ordre n'ont pas manqué au maître de la dialectologie wallonne. Tout d'abord il pouvait se rendre le témoignage d'être resté inébranlablement fidèle à l'idéal de travail conçu en ses années de jeunesse. Il pouvait encore avec une juste fierté considérer l'amitié que lui avaient vouée les regrettés Ant. Thomas et Ferd. Brunot et que lui vouaient encore Mario Roques, Charles Bruneau, Jakob Jud, Walther v. Wartburg et tant d'autres savants étrangers. Enfin le réconfort de sa vieillesse fut la constatation que son travail n'avait pas été vain.

Ce sera notre honneur, à mes amis Piron et Remacle et à moi-même, d'avoir été les disciples qu'il avait, pour poursuivre son œuvre, choisis sans autre considération que le mérite qu'il voulait bien nous reconnaître en nous dédiant affectueusement en 1939 l'édition des *Dialogues de paysans* ; car, pour lui, seuls comptaient le mérite et le dévouement à son idéal de walloniste. (« Peu me chaut où on fait ses dévotions, pourvu qu'on fasse bien ce que j'aime », disait ce vieux libéral agnostique pour qui la liberté d'opinion était sacrée et qui compta parmi ses amis tant de prêtres, depuis le cher abbé Bastin jusqu'à ces curés du Luxembourg, du Hainaut et du Brabant pour qui sa visite était

toujours un événement.) Nous resterons heureux d'avoir pu, en lui offrant en 1939 les *Mélanges Haust*, provoquer les témoignages d'admiration du monde des érudits et les marques de sympathie d'une foule d'amis. Nous sommes fiers aussi que, par delà la tombe, il ait voulu que son œuvre, par notre entremise, serve encore à promouvoir les études wallonnes.

Liège, Noël 1946.

BIBLIOGRAPHIE DE JEAN HAUST

(suite)

On trouvera la bibliographie des années 1890 à 1939 dans les *Mélanges de Linguistique romane offerts à M. Jean Haust à l'occasion de son admission à l'éméritat* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1939, p. 7-19) (1).

1939.

247. Discours-remerciement prononcé lors de la remise des *Mélanges Haust*. (Extraits publiés dans *La Vie Wallonne*, 20^e année, p. 26-27).
248. Discours prononcé aux funérailles de l'abbé J. Bastin. (Acad. Roy. de Langue et de Litt. fr., Bull., t. 18, p. 137-139 ; — *Vie Wallonne*, 20^e année, p. 5-8).
249. Blason populaire : Les Raubolets de Wegnez. (*Vie Wallonne*, 20^e année, p. 65).
250. Édition annotée de *Li Crawieûse agasse*, par Jos. Calozet. (Coll. « Nos Dialectes », n^o 10 ; Liège, Vaillant-Carmanne, in-8^o, 128 pages).
251. Nécrologie : Jos. Maur. Remouchamps. (BTop., t. 13, p. 19-22).

(1) A noter que le n^o 245 (notice sur Ch. Grandgagnage dans la *Biographie Nationale*), déjà en épreuves en 1939, n'a pas encore paru.

252. Notes de dialectologie wallonne : 1. Diminutifs du type fr. *linot* et du type w. *wandion*. — 2. Anthroponymes wallons en *-oie* [-*ôye*]. — 3. w. *cwèrèle* et *rayèle*. — 4. liég. arch. *magnin*, *hagnin*, *wagnin*. — 5. w. *hougne* et ses dérivés. — 6. Le toponyme germ. *bach* = fr. *bois* (!). — 7. Notes sur le blason populaire luxembourgeois. (Ibid., p. 173-208 ; une carte).
253. La philologie wallonne en 1938, en collaboration avec É. Legros et L. Remacle. (Ibid., p. 209-258).
254. Glossaire philologique du t. 4 des *Régestes de la Cité de Liège*, édités par Ém. Fairon. (In-4^o, p. 523-534).

1940.

255. [Note concernant une] Pasquille liégeoise sur les femmes, datant de 1700 (?) (Chron. archéol. du Pays de Liège, avril-mai 1940, p. 33-36).
256. Notes de toponymie liégeoise, 2^e série. (Annuaire d'Histoire Liégeoise, t. 2, p. 316-337).
257. Nécrologie : Antoine Gosselin. (BTop., t. 14, p. 29-31).
258. Toponymie et Dialecte. Notes de toponymie wallonne. [A propos du *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique*, par A. Carnoy]. (Ibid., p. 277-322).
259. La philologie wallonne en 1939, en collaboration avec É. Legros, M. Piron et L. Remacle. (Ibid., p. 323-410).

1941.

260. Discours prononcé aux funérailles de Jos. Vrindts. (Acad. Roy. de Langue et de Litt. fr., Bull., t. 20, p. 29-30).
261. Médecinaire liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire namurois du XV^e (manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt). (Acad. Roy. de L. et de Litt. fr., Textes anciens, 4 ; in-8^o, 216 pages).
262. Le dialecte liégeois au XVII^e siècle. 3. Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage. (Coll. « Nos Dialectes », n^o 11 ; Liège, Vaillant-Carmanne, in-8^o, 104 pages).
263. Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne. (Mémoires de la Comm. Roy. de Top. et Dial., Section wall., 3 ; 1940-1941 ; in-8^o, xvi-144 pages).
264. La Philologie wallonne en 1940, en collaboration avec É. Legros, M. Piron et L. Remacle. (BTop., t. 15, p. 229-281).

1942.

265. Notes de toponymie liégeoise. 3^e série. (Annuaire d'Hist. Liég., t. 2, p. 493-502).
266. La plaisante histoire des « Bardes liégeois ». Récréation philologique. (Ibid., p. 503-506).
267. Causerie sur le parler gaumais. I, II et III. (Le Pays gaumais, 3^e année, p. 1-11, 41-50 et 95-106).
268. La Philologie wallonne en 1941, en collaboration avec É. Legros, M. Piron et L. Remacle. (BTop., t. 16, p. 285-348).

1943.

269. Note sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane. (*Sache, Ort und Wort, Festschrift J. Jud*, Romania Helvetica, t. 20, p. 389-404).
270. Glossaire philologique des *Règlements et Privilèges des XXII Métiers de la Cité de Liège*. Fasc. 10. *Les Porteurs*. Textes édités par Maurice Yans. (In-8°, p. 183-200).
271. Gloses liégeoises. [I]. (Annuaire d'Hist. Liég., t. 3, p. 57-88).
272. A propos des « Bardes liégeois ». La fin d'une légende. (Ibid., p. 118-124).
273. Étymologies dialectales. (Album R. Verdeyen, p. 227-237).
274. La philologie wallonne en 1942, en collaboration avec É. Legros, M. Piron et L. Remacle. (BTop., t. 17, p. 193-248).

1944.

275. Gloses liégeoises. II. (Annuaire d'Hist. Liég., t. 3, p. 333-364).
276. [Note sur l']Étymologie de « Cheratte », w. *ichèrate* [par F. Schreurs]. (Ibid., p. 331-2).
277. Réédition de *Li Brak'nî*, par Jos. Calozet. (Coll. « Nos Dialectes », n° 6 ; in-8°, 88 pages). — Cf. n° 222.
278. Toponymie et Dialecte. Notes de toponymie wallonne. 2^e série. (BTop., t. 18, p. 381-399).

1945.

278. Gloses liégeoises. III. (Annuaire d'Hist. Liég., 3, p. 397-428).
279. Discours à la mémoire d'Ém. Fairon. (Miscellanées historiques d'Ém. Fairon, p. 193-4).

280. Réédition d'*O Pays des Sabotts*, par Jos. Calozet. (Coll. « Nos Dialectes », n° 1 ; in-8°, 144 pages). — Cf. n° 205.
281. Réédition de *Li Crawietûse agasse*, par Jos. Calozet. (Coll. « Nos Dialectes », n° 10 ; in-8°, 128 pages). — Cf. n° 250.

1946.

282. Articles-spécimens du *Dictionnaire français-liégeois*. (Dialectes belgo-romans, t. 5, p. 9-18).
283. Liège ou Liège? (Annuaire d'Hist. Liég., t. 3, p. 499-506).
284. Gloses liégeoises. IV. (Ibid., p. 507-534).
285. Notes philologiques [en annexe à un article de Maur. Yans sur les archives de l'Hôpital Mostarde]. (Ibid., p. 566-8).
286. Réédition de *Pitit d' mon lès Ma-tantes*, par Jos. Calozet. (Coll. « Nos Dialectes », n° 7 ; in-8°, 144 pages). — Cf. n° 237.
287. Les gnomes dans les parlers de la Wallonie. (Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, t. 4, p. 141-146 ; une carte).
288. Discours pour la réception de Joseph Calozet à l'Académie. (Acad. Roy. de L. et de Litt. fr., Bull., t. 24, p. 145-152).
289. Le Dictionnaire tournaisien du D^r Louis Bonnet. Extraits. [1^{re} partie]. (BTop., t. 20, p. 243-266).

A l'impression :

290. La Maîtresse de Dampicourt, vieille chanson du pays de Virton. (Le Pays gaumais, 6^e et 7^e années, 1945-46, 8 pages env.).
291. Anc. fr. *escalot*. (Romania ; 2 pages).
292. Notes d'enquête dialectale en Wallonie. (Rev. de Ling. romane ; numéro offert à Mario Roques ; 15 pages env.).
293. Édition annotée de *Le Bedète da Colas*, par Louis Henrard. (Coll. « Nos Dialectes », n° 12).
294. Le dialecte wallon de Liège (3^e partie). Dictionnaire français-liégeois (Liège, Vaillant-Carmanne, 500 pages env.).

— *Jean Haust laisse une foule de documents inédits, notamment les matériaux de son Enquête sur les Parlers de la Wallonie, et aussi des ébauches d'études dont certaines pourront être mises au point par ses disciples.*

